

Arrêté préfectoral complémentaire n° arrêté préfectoral complémentaire n°03.0095 du 29 janvier
2003 du 29 janvier 2003

Ce document abrogé est consultable auprès de la Préfecture de Dordogne

ou

de la DREAL - Unité Départementale de la Dordogne

Courriel ut-perigueux.dreal-aquitaine@developpement-durable.gouv.fr